



MOTION DE SOUTIEN

NON

À LA RÉPRESSION SYNDICALE À CLESTRA MÉTAL !!

La CGT condamne l'attitude discriminatoire de la direction de CLESTRA METAL, entreprise reprise par le groupe JESTIA et détenue par les frères JACOT, envers notre camarade LADRAA Amar, élu CSE, responsable de la CGT MÉTAUX du Grand Est et Dirigeant Fédéral.

Nous apportons également notre soutien à tous les salariés de CLESTRA METAL qui luttent pour le maintien de leur emploi et des outils de production.

En persistant sur vos faits, vous donnez une mauvaise image de votre entreprise auprès de vos salariés et de la population.

Si vous continuez dans une volonté de réprimer l'action syndicale, malgré notre appel au dialogue, sachez que toute la CGT prendra ses responsabilités.

Le droit syndical est une liberté fondamentale garantie par la Constitution de notre pays. Vous ne pouvez continuer à la refouler en toute impunité.

En vous attaquant à un.e militant.e de la CGT, vous vous attaquez à toute la CGT et vous mettez en péril les remparts qui protègent les salarié.e.s de votre entreprise.

C'est pourquoi nous exigeons l'arrêt immédiat de toute sanction (avertissement, procédure de licenciement ...) envers notre camarade LADRAA Amar.

La CGT